



ASSOCIATION de DEFENSE des DROITS d'USAGE  
et de la FORÊT USAGERE de LA TESTE

ADDU-FU  
BOITE POSTALE 60520  
33164 LA TESTE Cedex  
contact@addufu.org  
www.addufu.org

# FORET USAGERE en DANGER

## DROITS D'USAGE en PERIL

### UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT

Une **FORET USAGERE** est une forêt « grevée de servitudes assumées par les propriétaires privés des parcelles qui la constituent au profit d'usagers »

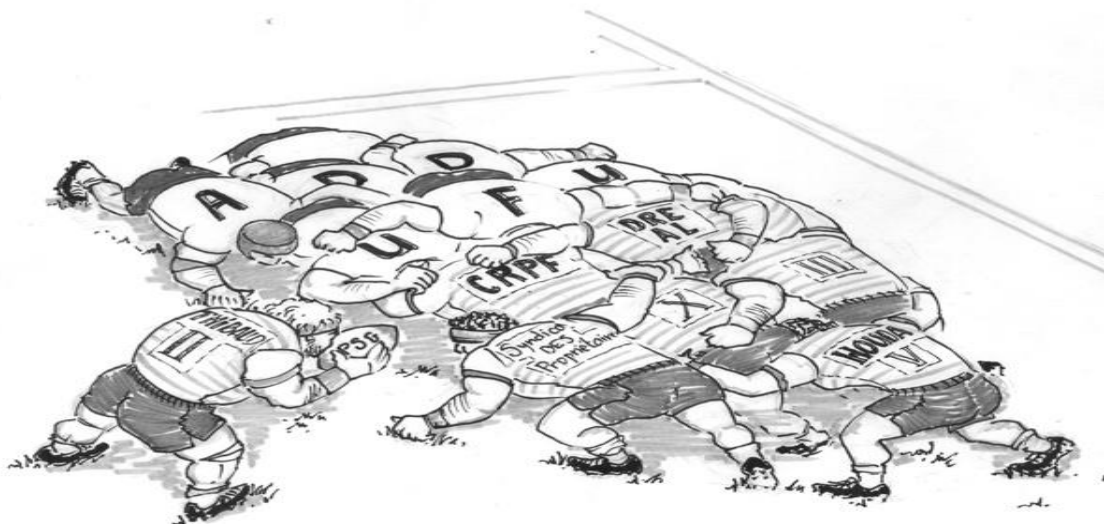
La Forêt Usagère (3800ha) située sur la commune de La Teste de Buch entre la dune du Pilat et Le lac de Cazaux est régie par « les Baillettes et Transactions » depuis 1468 et n'est pas soumise au Code Forestier.

Elle est gérée par des représentants des propriétaires et des usagers.

Il est à noter que les représentants des usagers sont nommés par les conseils municipaux de la Teste de Buch et Gujan-Mestras.

Cette forêt profite directement à deux catégories de citoyens à savoir :

- Les habitants des communes d'Arcachon, de La Teste de Buch, de Gujan-Mestras et du Cap Ferret qui peuvent ainsi profiter entre autres au bois de chauffage et au bois de construction.
- Les propriétaires de parcelles au nombre approximatif de 500 qui ont seuls le droit de récolter la résine des pins et sont uniquement propriétaires du sol.



Depuis de nombreuses années le statut particulier de cette forêt, véritable poumon de verdure, fait l'objet d'attaques. Les services actuels de l'État nient l'existence de la particularité de la gestion de cette forêt.

Ces dits services (Sous-Préfecture, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, entre autres) plutôt que d'attaquer de front « les Bailleurs et Transactions » ont profité d'une demande par un propriétaire d'un Plan Simple de Gestion pour ouvrir une brèche dans le fonctionnement de cette forêt.

Accorder aujourd'hui un Plan Simple de Gestion c'est faire fi des règles de gestion des droits d'usage et ouvrir une porte à la destruction de cet environnement exceptionnel (aménagement de routes, remise en cause de la liberté de chasse gratuite, restriction sur les Promenades en forêt...)

**CELA CONSTITUE PUREMENT ET SIMPLEMENT UNE VIOLATION GRAVE,  
DELIBEREE ET CONCERTEE AUX DROITS PATRIMONIAUX.**

Ceux qui pensent que cette forêt est gérée avec des règles archaïques sont les mêmes opportunistes qui vantent la protection de la biodiversité.

**Or ce mode de gestion pratiqué depuis des siècles est avant-gardiste et fait pleinement écho aux aspirations des citoyens à préserver et protéger leur environnement.**

**MANIFESTATION JEUDI 31 DECEMBRE A 10H00  
DEVANT LA SOUS PREFECTURE D'ARCACHON**

**Chacun de nous doit manifester sa colère et sa  
détermination.**

**L'ADDUFU compte plus que jamais sur le soutien  
indéfectible des quatre Maires des Communes Usagères**

A.C.C.A



La Teste de Buch